Demande de réservation de matériels

Cette demande ne vaut pas acceptation. Vous recevrez une réponse par écrit de la part de la Mairie.
La municipalité reste prioritaire dans l'utilisation du matériel, même si celui-ci a été préalablement réservé.

Date : du ☐☐☐☐☐☐ au ☐☐☐☐☐☐

Évènement : _____

☐ Particulier

☐ Association

☐ Autre (préciser) _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP ☐☐☐☐☐ Ville _____

☎ ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

@ _____

Pour le retrait et le retour du matériel, aux ateliers municipaux,
vous devrez prendre rdv avec le Directeur des Services Techniques.

☐ Règlement

	Résidents Saint Médardais	Quantité demandée	Quantité accordée	Détails	Total
Table (6/8 personnes)	2,30 €				
Chaise	0,75 €				
Banc (3/4 personnes)	2,00 €				

Le règlement s'effectuera avant la prise du matériel, par chèque à l'ordre du Trésor Public, auprès du service accueil de la Mairie.

A _____ , le ☐☐☐☐☐☐

Signature : *(précédée de mention manuscrite « lu et approuvé »)*

Partie réservée à l'administration :

Enregistrée le ☐☐☐☐☐☐ Vu avec le DST ☐ oui ☐ non le ☐☐☐☐☐☐

Contacts :

🖃 9 avenue du Mai, 33650 Saint-Médard-d'Eyrans - @ contact@saint-medard-deyrans.fr / ☏ 05.56.72.70.21